



Organisation
internationale
du Travail

Résumé exécutif

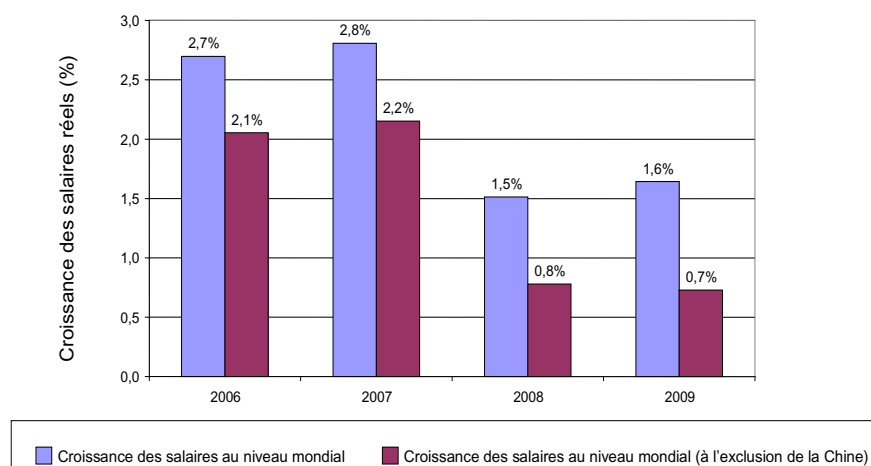
Rapport mondial sur les salaires 2010/11

Politiques salariales en temps de crise

Tendances récentes

La crise financière et économique mondiale a provoqué un ralentissement considérable du rythme de la croissance des salaires réels dans le monde entier. Sur la base des statistiques nationales officielles de 115 pays et territoires, nous estimons dans le *Rapport mondial sur les salaires 2010/11* que la croissance des salaires mensuels moyens a baissé, passant de 2,8 pour cent avant la crise en 2007 à 1,5 pour cent en 2008 et 1,6 pour cent en 2009. Si l'on exclut la Chine (où les statistiques officielles ne couvrent que les «établissements urbains» liés à l'État), nous calculons dans le rapport que la croissance des salaires réels a baissé, passant de 2,2 pour cent en 2007 à 0,8 pour cent en 2008 et à 0,7 pour cent en 2009. Si le rythme de la croissance des salaires s'est ralenti dans quasiment tous les pays, il s'est avéré négatif dans plus d'un quart des pays et territoires inclus dans notre échantillon en 2008, et dans un cinquième de ces derniers en 2009.

Figure 1 Croissance des salaires au niveau mondial, 2006–09
(évolution d'une année sur l'autre, en pourcentage)

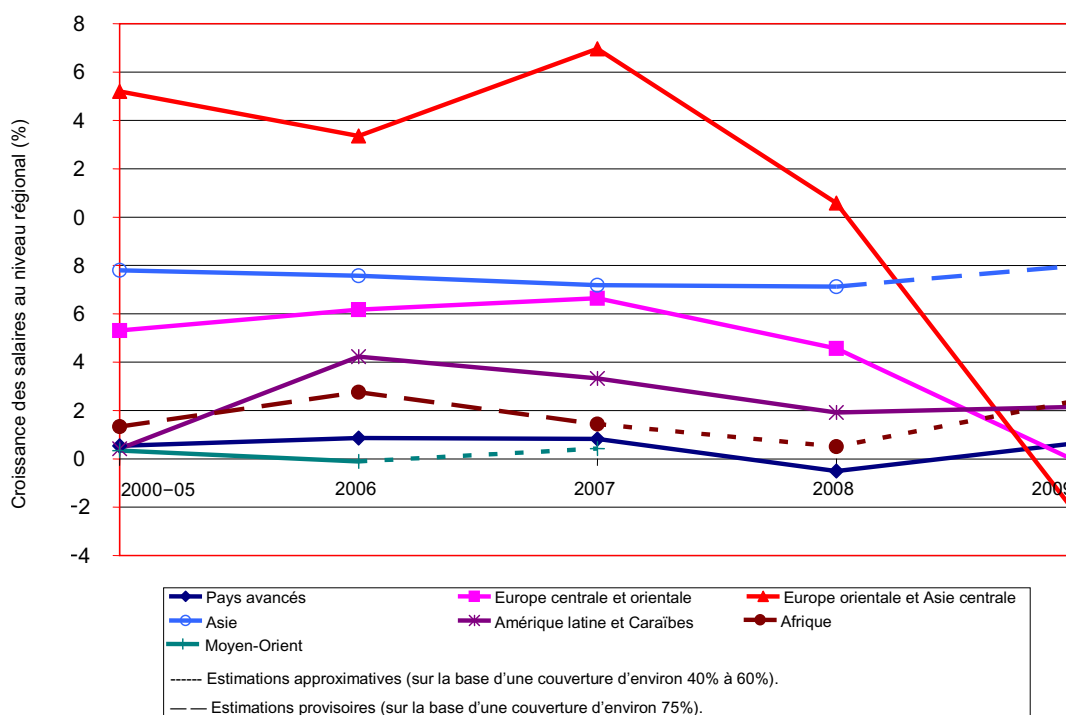


Note: La croissance des salaires au niveau mondial calculée est la moyenne pondérée de la croissance, réelle ou estimée, d'une année sur l'autre des salaires mensuels moyens réels dans 115 pays et territoires, couvrant 94 pour cent de tous les salariés dans le monde. Pour la couverture et la méthodologie, voir le *Rapport mondial sur les salaires 2010/11*, appendice technique I.

Source: Base de données mondiale du BIT sur les salaires.

Il y a des variations régionales considérables de la croissance des salaires (voir la figure 2). Dans les pays avancés, nous estimons dans le rapport que, après avoir augmenté d'environ 0,8 pour cent par an avant la crise, les salaires réels ont effectivement baissé de $-0,5$ pour cent au début de la crise en 2008, avant de croître à un taux de 0,6 pour cent en 2009. En Europe orientale et en Asie centrale, la croissance des salaires réels est passée d'une moyenne d'environ 17 pour cent en 2007 (quand les salaires étaient encore en train de remonter après l'effondrement qui est survenu dans les premiers stades de la transition) à 10,6 pour cent en 2008 et à $-2,2$ pour cent en 2009.¹ En Europe centrale et orientale, la croissance des salaires réels a baissé, passant de 6,6 pour cent en 2007 à 4,6 pour cent en 2008 et à $-0,1$ pour cent en 2009. En Asie, les salaires réels ont augmenté de plus de 7 pour cent tout au long de la période 2006–09, avec des taux de 7,2 pour cent en 2007, de 7,1 pour cent en 2008 et de 8 pour cent en 2009. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance des salaires réels s'est ralentie, selon les estimations, passant de 3,3 pour cent en 2007 à 1,9 pour cent en 2008 et à 2,2 pour cent en 2009. Pour l'Afrique, nous estimons provisoirement qu'en 2007, les salaires mensuels moyens ont augmenté d'environ 1,4 pour cent avant de baisser à 0,5 pour cent en 2008 et de rebondir à 2,4 pour cent en 2009. Au Moyen-Orient, il est trop tôt même pour procéder à une estimation approximative de la croissance des salaires en 2008 et en 2009, car trop peu de pays ont notifié leurs données en la matière jusqu'ici. Cependant, les données disponibles pour les années antérieures laissent penser que les salaires des travailleurs au Moyen-Orient (dont une grande partie est formée de travailleurs migrants) n'ont pas augmenté très rapidement avant la crise.

Figure 2 Croissance des salaires au niveau régional, 2000–09 (en pourcentage par année)



¹ Comme cela a été souligné dans le *Rapport mondial sur les salaires 2008-09*, la croissance rapide des salaires avant la crise dans les pays de la Communauté des États indépendants (CEI) faisait intrinsèquement partie du processus de redressement consécutif à l'effondrement des salaires qui s'est produit au stade initial de la transition économique au début des années quatre-vingt-dix. En outre, la croissance de l'emploi dans les pays de la CEI a été relativement faible dans les années qui ont précédé la crise, de sorte que la croissance du PIB était principalement pilotée par les gains de productivité, lesquels permettaient aux salaires de croître.

La crise avant la crise et le rôle des politiques salariales

Dans les pays avancés, il convient d'examiner les conséquences à court terme de la crise sur les salaires moyens au regard du contexte de baisse sur le long terme de la part du PIB représentée par les salaires avant la crise et d'une période prolongée de modération salariale. Si l'on adopte une perspective plus à long terme, on voit dans le tableau 1 comment les salaires ont évolué sur l'ensemble de la décennie 2000 (en prenant 1999 comme année de référence). Le tableau montre que les salaires moyens mondiaux ont augmenté de presque un quart sur cette période. Cette hausse était pilotée par des régions en développement comme l'Asie, où les salaires ont plus que doublé depuis 1999, et les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, où les salaires ont plus que triplé (ce qui reflète en partie l'ampleur de la baisse des salaires intervenue dans les années quatre-vingt-dix). En comparaison, les salaires réels dans les pays avancés n'ont augmenté que d'environ 5 pour cent en termes réels sur l'ensemble de la décennie, ce qui correspond à une période de modération salariale.

Tableau 1 Croissance cumulée des salaires, par région depuis 1999 (1999 = 100)

	1999	2006	2007	2008	2009
Pays avancés	100	104,2	105,0	104,5	105,2
Europe centrale et orientale	100	144,8	154,4	161,4	161,3
Europe orientale et Asie centrale	100	264,1	308,9	341,6	334,1
Asie	100	168,8	180,9	193,8	209,3*
Amérique latine et Caraïbes	100	106,7	110,3	112,4	114,8
Afrique	100	111,2*	112,8*	113,4**	116,1**
Moyen-Orient	100	101,9*	102,4*
Monde	100	115,6	118,9	120,7	122,6

* Estimations provisoires (sur la base d'une couverture d'environ 75%). ... Pas d'estimation disponible.

** Estimations approximatives (sur la base d'une couverture d'environ 40% à 60%).

Note: Pour la couverture et la méthode, voir le *Rapport mondial sur les salaires 2010/11*, appendice technique I.

Source: Base de données mondiale du BIT sur les salaires.

Le rapport montre aussi que, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, la proportion des individus touchant une faible rémunération – définie comme inférieure aux deux tiers des salaires médians – a augmenté dans plus des deux tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles. Il s'agit notamment des pays suivants: Allemagne, Argentine, Chine, Espagne, Indonésie, Irlande, Pologne et République de Corée. Dans ces pays et dans d'autres où les taux de faible rémunération sont élevés ou en hausse, le risque est qu'un grand nombre d'individus soient laissés à la traîne. La probabilité d'évoluer vers des emplois mieux rémunérés demeure faible, et le risque de se retrouver piégé dans des emplois faiblement rémunérés est élevé, ce qui peut provoquer une aggravation des tensions sociales, surtout si certains groupes d'individus considèrent qu'ils ont payé un prix élevé durant la crise tandis que les bénéfices de la période d'expansion précédente – et peut-être du redressement à venir – ont été inégalement répartis. Nous faisons également valoir dans notre rapport qu'il existe des éléments discriminatoires forts qui expliquent la persistance des faibles rémunérations et des écarts salariaux. Tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, les travailleurs faiblement rémunérés sont généralement jeunes, la proportion de femmes est importante et ils sont plus susceptibles d'appartenir à un groupe défavorisé: immigrants, groupe racial ou minorité ethnique. La concentration de ces caractéristiques chez les travailleurs faiblement rémunérés conduit à la sous-évaluation de leurs emplois.

Un autre sujet de préoccupation qui se profile est le fait que la stagnation des salaires avant la crise peut avoir en réalité contribué à son déclenchement et aussi affaibli la capacité des économies de se

redresser rapidement. Bien qu'il y ait beaucoup d'autres facteurs en jeu dans le déclenchement de la crise financière et économique mondiale, certains estiment que la crise avait ses racines structurelles dans la baisse de la demande globale qui a précédé la crise. La redistribution des salaires vers les bénéficiaires et des salariés situés sur la médiane vers les salariés du haut de l'échelle a entraîné une baisse de la demande globale par un transfert de revenu d'individus ayant une forte propension à dépenser vers des individus qui épargnent davantage. Avant la crise, certains pays étaient en mesure de maintenir la consommation des ménages en augmentant leur endettement, tandis que d'autres pays fondaient leur croissance économique principalement sur les exportations. Mais ce modèle s'est avéré impossible à tenir sur la durée. À l'avenir, il se peut que les pays trouvent qu'il est dans leur intérêt de fonder leur croissance économique sur une plus forte consommation des ménages, qui soit ancrée dans le revenu du travail, et non pas sur une hausse de la dette.

Nous faisons valoir dans notre rapport que les politiques salariales peuvent apporter une contribution positive à un modèle économique et social plus durable. Tant la négociation collective que les salaires minima peuvent aider à réaliser un redressement plus équilibré et équitable en faisant en sorte que les familles qui travaillent et les ménages touchant de bas salaires obtiennent une part équitable des fruits de chaque point de pourcentage de la croissance économique. Dans notre précédent *Rapport mondial sur les salaires 2008-09*, nous avons montré que le lien entre les salaires et la productivité était plus fort dans les pays où la négociation collective couvrait plus de 30 pour cent des employés, et que les salaires minima pouvaient réduire l'inégalité dans la moitié inférieure de la distribution des salaires. Dans le présent rapport, nous montrons que la négociation collective et les salaires minima peuvent aussi contribuer à réduire la part des travailleurs faiblement rémunérés.

Mais en même temps, les syndicats demeurent en butte à des difficultés considérables lorsqu'ils essaient d'établir des contacts avec les travailleurs vulnérables et d'établir un système de salaires minima efficace. Parallèlement à l'amélioration du mécanisme de fixation des salaires, le rapport souligne la nécessité de mesures de politique générale qui puissent contribuer à réduire le risque de tomber dans la pauvreté pour les travailleurs faiblement rémunérés. Les prestations liées au travail comme les crédits d'impôt sont certainement utiles, surtout lorsqu'elles vont de pair avec une réglementation efficace en matière de salaires planchers. Dans les pays où les prestations liées au travail ne constituent pas une option réalisable, en raison, par exemple, de la présence d'un emploi informel de très grande ampleur, il faut envisager des politiques de soutien du revenu plus direct pour les familles pauvres (comme les transferts monétaires). Les politiques salariales et politiques relatives aux revenus devraient donc être élaborées dans un cadre réglementaire plus large, à l'intérieur duquel différents éléments sont soigneusement agencés d'une manière compatible et cohérente. En période de crise et de redressement, on ne saurait surestimer l'importance de garantir un «revenu minimum» pour les familles vulnérables qui travaillent.

Copyright © Organisation internationale du Travail

Ce résumé ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Le texte peut être librement reproduit, à condition d'en mentionner la source.

Département de la communication et de l'information publique
Bureau international du Travail
4 route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse
Pour plus d'information, visitez notre site web www.ilo.org

